



Commission scolaire
DES PHARES

TOURISME
Bas-Saint-Laurent

Emploi
Québec
Bas-Saint-Laurent

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Nouvelle formation en Service à la clientèle pour l'industrie touristique : pour un service client qui se démarque !

Rimouski, le 24 janvier 2013 – La Formation continue et le Service aux entreprises de la Commission scolaire des Phares s'associe à Tourisme Bas-Saint-Laurent afin d'offrir une nouvelle formation s'adressant à tout gestionnaire ou employé d'entreprise, de commerce ou d'organisme œuvrant dans le secteur du tourisme et intéressé à apprendre comment optimiser son service à la clientèle.

Voici un bref aperçu du contenu qui y sera abordé :

- Adopter un comportement favorable au service à la clientèle
- Personnaliser le service à la clientèle
- Gérer le stress inhérent au service à la clientèle avec des clients difficiles
- Caractériser les pratiques des concurrents et des partenaires
- Évaluer la qualité d'un service à la clientèle
- Portrait de l'industrie touristique régionale

Cette formation très complète est offerte à un tarif très abordable de 30 \$, rendu possible grâce à la collaboration financière d'Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent. Les cours se dérouleront au Centre de formation Rimouski-Neigette selon l'horaire suivant : les lundis et mercredis 13, 18, 20, 25 et 27 février de 9 h à 16 h.



Nous espérons que les entreprises de Rimouski et de La Mitis seront nombreuses à s'inscrire à cette formation puisqu'un service à la clientèle impeccable a des retombées importantes pour les entreprises et pour l'attrait de notre belle région!

Pour information et inscription, communiquer avec France Caron, agente de développement à la Formation continue et au Service aux entreprises au 418 722-4657 ou au 418 775-7577, poste 1234.

**Offert en collaboration avec :
Tourisme Bas-Saint-Laurent**

**Rendu possible grâce à la participation
financière de : Emploi Québec Bas-Saint-
Laurent**

-30-

Source : Émilie Sohier, Formation continue et Service aux entreprises
Commission Scolaire des Phares
418 722-4957, poste 1241
emilie_sohier@csphares.qc.ca

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

